

CAC 40 +0,87% - 5691 Pts - 1€=1,41 \$US - 1€=493 FCom - 1€=12 287 FMG - 1€=9,82 RSudAf - 1€=43,081 RMaur
LES AVIONS Arrivées : Anjouan 9h15 - Anjouan 10h10 - Anjouan 11h15 - Nairobi 12h15 - Réunion 12h15 - Paris/Réunion 12h50 - Moroni 15h15 - Moroni 15h45
Départs : Anjouan 8h - Anjouan 10h - Moroni 11h - Moroni 13h05 - Moroni 13h10 - Réunion/Paris 15h30 - Réunion 16h05 - Nairobi 17h

MAYOTTE

Révision de la liste des importations autorisées.

Les adhérents du syndicat agricole Confédération paysanne ne défilent pas devant la DAF vendredi. Les élus de la Capam a reçu de la préfecture de Mayotte, mercredi matin, l'assurance d'un arrêt des importations de produits alimentaires en provenances des pays tiers.

► **Le "coup de gueule" de Dani Salim, dans les médias locaux cette semaine** semble avoir porté ses fruits. L'entretien des membres du bureau de la Capam lundi avec le directeur-adjoint de la Daf a été suivi d'une rencontre avec le secrétaire général de la préfecture, Guy Mascres, ce mercredi à Mamoudzou. A l'issue de ce rendez-vous, les agriculteurs ont annoncé que le préfet Vincent Bouvier a pris note de leurs préoccupations et qu'à partir du 1 janvier 2008, les importations de produits alimentaires en provenance des pays tiers seront soumises aux règles du droit commun. "On nous a rassuré que l'application de la réglementation douanière apportera une forte protection du marché local comme c'est le cas à La Réunion et que les végétaux et animaux en provenance des Comores seront frappés d'interdiction compte tenu de l'état sanitaire du pays. Pour ce qui concerne Madagascar, les contrôles seront plus accrus et les autorisations d'importation seront délivrées après un minimum de concertation avec la Capam". Les agriculteurs ont également obtenu des services de l'Etat, l'organisation de réunions de travail sur la révision de la liste des produits agricoles que le marché local n'arrive pas à satisfaire, avec les partenaires financeurs (CDM et syndicats agricoles), les services de douanes et les commerçants.

Grande réunion à la DTEFP concernant le code de la consommation

Depuis quelques jours, la colère gronde parmi les commerçants. Ceux-ci s'inquiètent des conséquences de l'application au 1er janvier 2008 du code de la consommation à Mayotte. Partant s'approvisionner en Asie pour la plupart, ils ne regardent pas forcément la conformité de leur marchandise aux normes européennes. Surpris par l'annonce faite par le directeur de la CCI, Ibrahim Aboubacar sur les ondes de RFO Mayotte, les commerçants déplorent le manque d'information à ce sujet, alors que la loi DSIOM permettant l'application de ce code a été promulguée en février dernier. Pour combler ce manque d'information, M. Garcia, directeur régional de la concurrence, la consommation, et de la répression des fraudes basé à la Réunion tiendra une réunion dans les locaux de la DTEFP cet après-midi à partir de 14 h 00. Les services de la préfecture seront présents, tout comme les représentants des



Le bateau en rade de Dzaoudzi s'appelle le Dupuy de Lôme. C'est un bâtiment naval qui sert à collecter des renseignements. Il est doté de 5 antennes d'écoute, un détecteur de radar, deux radars de navigation. Il a été mis à l'eau récemment, en mars 2004. Il reste jusqu'à vendredi dans le lagon. Ce qui laisse assez de temps pour découvrir le pays aux membres de l'équipage.

commerçants, la CCI, les gros importateurs, les douanes et la DSV entre autre également. Il reste donc à espérer que tout ce beau monde notamment, la CCI et les représentants des commerçants diffuseront l'information à qui de droit pour ne plus que l'on dise "on ne savait pas".

La Colas oblige la CDM à refaire l'appel d'offres des gares maritimes

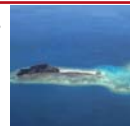
Une ordonnance du tribunal administratif de Mamoudzou en date du lundi 24 septembre est presque passée inaperçue. Pourtant, celle-ci concerne un litige opposant la CDM à la Colas concernant le lot n°1 de la réalisation des gares maritimes, soit le dragage, le terrassement, les infrastructures maritimes, les réseaux et les aménagements de voirie. Estimé pour tous ses lots à une valeur oscillant entre 35 et 45 millions d'euros, ce chantier gigantesque a attiré de nombreuses entreprises dont la Colas. Toutefois, celle-ci a vu son offre rejetée par la CDM concernant le lot n°1.

► **La Colas a aussitôt saisi en référé le tribunal administratif en lui demandant de différer la signature** de l'attribution des marchés et l'annulation de l'ensemble de la procédure concernant ce lot. L'entreprise aux camions oranges reproche à la CDM de n'avoir pas publié des informations complètes concernant ce marché au Journal Officiel de l'Union européenne et par conséquent d'avoir faussé la concurrence entre les candidats. La CDM pour sa part affirme que les informations non com-

muniées n'étaient pas de nature à annuler l'ensemble de la procédure et que la Colas pouvait demander les motifs du rejet de son offre, ce qu'elle n'a pas fait. Finalement, le tribunal a ordonné l'annulation de l'ensemble de la procédure et a condamné la CDM à verser 1 000 € à la Colas. Le début des travaux des gares maritimes est donc repoussé à plusieurs mois, le temps que la procédure soit entièrement refaite concernant ce gros lot. La Colas est donc remise en jeu pour participer au nouvel appel d'offres. Reste à savoir si la CDM ne fera pas appel et surtout si la Colas fera une offre qui séduira la CDM.

Marées ...

Marée haute
04h13→3,85m
Marée basse
10h26→0,11m



Marée haute
16h32→3,80m
Marée basse
22h40→0,09m

SUR TÉLÉ MAYOTTE CE SOIR...

20h05 Un air de famille. film français
21h52 JT France 2
22h28 Journal Afrique
22h49 Ca se discute, nouvelles sectes, tous manipulés ?

AU CINÉMA...

Shrek le Troisième 15h30
The Lookout 20h30

Une conférence pour la formation Beatep

Les formateurs et investisseurs de la formation Beatep se sont déplacés à Passamaïnty, hier matin pour assister à la conférence de presse qui s'est déroulée à la Fédération des associations rurales de Mayotte (Fedar). Trois types de stagiaires sont concernés : Six employés associatifs et sept agents territoriaux des communes et du Conseil général et trois demandeurs d'emplois. Ils seront formés pendant treize mois en alternance et effectueront leur stage pratique entre mi-juin et mi-septembre à la Réunion (3 mois). Comme la fiche technique l'indique, "l'animateur Beatep (animateur de quartier) sera capable d'imaginer, concevoir, rédiger et présenter un projet d'action d'animation, prioritairement en direction des jeunes, dans plusieurs domaines d'activités (loisirs des jeunes et des enfants, activité périscolaire, activité de pleine nature et environnement...)". Les seize stagiaires ont débuté la formation le 10 septembre, celle-ci prend fin en octobre 2008.

Les sélection de judo minimes et cadets sont faite

Trente judokas ont été sélectionnés samedi dernier au dojo de Kavani après le tournoi de judo

Ca s'est passé ce jour...

► **27 septembre 1968 "2001, l'Odyssée de l'espace" sort dans les salles françaises.** L'américain Stanley Kubrick réalise, avec l'aide d'Arthur C. Clarke, un film d'une ampleur considérable pour la science-fiction. Des singes évoluent sous l'emprise d'un étrange monolithe noir. Quatre millions d'années plus tard, une mission spatiale est envoyée sur la Lune pour étudier ce même bloc mystérieux. En 2001, embarqués dans un vaisseau à destination de Jupiter et accompagnés de l'ordinateur Hal, astronautes et scientifiques tentent toujours de trouver des explications. En vain. Accompagné d'effets spéciaux d'une grande qualité, le film de Kubrick traite différents thèmes avec beaucoup de philosophie : l'évolution humaine, les risques du développement technologique, ou encore, l'avvenir de l'espèce humaine.

► **27 septembre 1996 Les Talibans s'emparent de Kaboul.** Les "étudiants en religion" prennent la capitale afghane dans la nuit, après plusieurs jours de siège. Les troupes gouvernementales emmenées par le commandant Massoud sont en déroute et se replient vers le nord du pays. Au lendemain de cette victoire, les talibans captureront Mohammad Najibullah, ancien président mis en place par l'URSS, et son frère, Shahpur Ahmadzai. Bien que sous la protection de l'ONU, tous deux seront torturés, exécutés et pendus dans la rue. Le Mollah Mohamed Rabbani prend la tête du gouvernement. Le nouveau pouvoir s'appuie sur la stricte application de la loi coranique.

Citation du jour

"Partir, c'est mourir un peu, mais mourir, c'est partir beaucoup." Alphonse Allais

minimes et cadets où l'objectif était de former la sélection qui partira à la Réunion pour disputer le tournoi du Ticaud et du Timin. "La réunion sportive de judo s'est déroulée dans les meilleures conditions et les beaux gestes techniques étaient au rendez-vous" selon Régis Chauvin, chargé de communication. Cinq minimes filles, sept minimes garçons, huit cadettes et dix cadets partiront au mois d'octobre pour un premier vrai test. A noter que six remplaçants ont été nommés, ils seront disponibles en cas d'un quelconque problème.

L'école primaire à la radio

L'école primaire Mongom se dévoile tous les mercredis sur Radio Dziani à partir de 15h30 dans l'émission "Radio éduc". Dans le cadre du projet d'école, une émission éducative a été mise en place avec radio Dziani pour donner le plaisir de lire, écrire et apprendre aux élèves. Le but est de partager le plaisir de l'école avec le plus grand nombre d'auditeurs. Les poésies, l'anglais, les mathématiques, comme la découverte du monde seront au rendez-vous. Bonne écoute.

39 milliards de déficit pour le budget national

Le solde du budget de la France serait ramené de 42 milliards d'euros inscrits en loi de finances initiale à un peu moins de 39 milliards, soit une diminution de trois milliards. Eric Woerth avait indiqué début juillet que l'État pourrait engranger cette année entre 2 et 5 milliards de recettes fiscales supplémentaires. C'était avant la crise monétaire, la flambée du baril et de l'euro et, surtout, avant d'avoir eu connaissance de la baisse de régime de l'économie française au deuxième trimestre.

En réalité, Bercy a peu pioché dans le "petit"

La Direction des services fiscaux communique

En raison d'actions de formation des agents, préalables à la restructuration et à l'information des services, le fonctionnement de la Direction doit être aménagé pour les trois mois à venir. C'est pourquoi les horaires d'ouverture au public sont ainsi modifiés :

Du lundi au jeudi de 7h30 à 12h30

Le vendredi de 7h30 à 11h

En outre, pendant les périodes de formation, les guichets du service des impôts des entreprises seront fermés au public.

Un accueil pour l'enregistrement sera cependant assuré au guichet de la conservation de la propriété foncière. Un accueil sur rendez-vous sera également possible en cas d'urgence.

Durant ces périodes l'achat de timbre fiscaux se poursuivra à la pairie départementale à Kawéni.

Les périodes de fermeture du SIE seront les suivantes :

15 au 26 octobre

12 au 23 novembre

10 au 21 décembre

La direction des services fiscaux présente ses excuses pour la gêne passagère.

Elle assure néanmoins ses usagers qu'elle met tout en œuvre pour offrir un meilleur service à compter du 1er janvier 2008.

trésor de guerre légué par le gouvernement Villepin, la fameuse réserve de précaution. Quatre des cinq milliards mis de côté en début d'année n'ont pas été "dégelés". Si les surplus de recettes venaient à être moins importants que prévu, Bercy pourrait alors en annuler une partie, 1,5 milliard au minimum. De quoi mettre la pression sur les ministères dépeniers. Réponse dans quelques semaines, lors de la présentation du collectif budgétaire.

Avec le Figaro

Télex...

► **L'association Art' recycle cherche toujours des jeunes pour suivre des formations en poterie céramiste; coutellerie damas et chombo.** Rens : 02 69 63 76 95.

Le mot du jour

UROLOGUE : c'est le médecin qui regarde ton "affaire" avec mépris, te la touche avec dégoût, et te présente une note d'honoraires comme s'il te l'avait satisfaite

SUDOKU MOYEN

3			9		5		8	6
9				1	3		2	
					7	9		1
		4				2		
	7		5		4		1	
		6				8		
2		9	1					
	5		6	3				2
6	3		4		2			8

solution du mercredi

7	9	4	6	5	1	3	8	2
5	8	6	3	7	2	1	9	4
2	1	3	9	4	8	6	5	7
4	7	1	5	2	9	8	3	6
9	6	8	7	3	4	2	1	5
3	2	5	1	8	6	7	4	9
6	3	7	8	9	5	4	2	1
1	5	2	4	6	3	9	7	8
8	4	9	2	1	7	5	6	3